

LES

Clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

N° 22

juin 2026

Rénovation de la passerelle de Roullée



SOMMAIRE

Editorial	2
Conseil municipal	3
Maison médicale	4
France Services	5
Générations Mouvement	6
Sports et Loisirs	7
Ecoles	8
Côté Nature	9
A cheval à Villeneuve	10-11
Chassé Montigny	12-13
La Fresnaye/Chédouet	14
Lignières la Carelle	15
Roullée	16
St Rigomer	17-18-19

Les auteurs de l'ouvrage

Christian Bisson

Claudine Brisoux

Charly Huhert

Hubert Marchand

Alain Mary (absent sur la photo)

Un nouveau mandat commence avec les élections municipales du 15 mars 2026. Nous avons largement présenté les orientations pour les six prochaines années. Deux points me paraissent essentiels pour l'avenir de Villeneuve-en-Perseigne : nos commerces et l'habitat.

Les Commerces :

Depuis plus de 10 ans, la commune a décidé d'investir dans les structures immobilières de nos commerces de bouche, par nécessité, au risque de ne plus rien avoir. Cela s'est concrétisé par le bar-restaurant-journaux « Le Fresnayon » et la superette « coccimarket ». Deux magasins de 220 m² chacun

Récemment, nous avons investi pour aménager le commerce de Boulangerie-Pâtisserie.

Cette obligation d'agir résulte d'un constat : depuis plus de 20 ans, les commerçants sont dans l'impossibilité d'investir, dans les murs de leur commerce, faute de capacité financière et d'acceptation des banques. On peut se demander comment on en est arrivé là, mais la situation est celle-là et elle ne va pas s'améliorer.

Les élus de Villeneuve-en-Perseigne ont fait une partie du travail mais il est insuffisant.

Aussi, je fais un appel à la population : si vous voulez conserver vos commerces, il va falloir les faire travailler davantage. Votre participation est insuffisante et je demande simplement que vous réserviez un peu plus de vos achats dans nos commerces

Est-ce normal que des habitants n'aient jamais franchi le seuil de notre superette ?

Oui, si un complément d'effort n'est pas réalisé, malgré la qualité de nos commerçants, nous irons inexorablement vers des fermetures.

L'Habitat :

Depuis plusieurs années la commune a développé les différents services auprès de la population : scolaire, sportif, administratif, commerces, accès aux soins... Et en engageant des travaux conséquents dans tous nos bourgs, nous avons travaillé au renforcement de leur attractivité.

Mais, depuis 6-7 ans, nous constatons un frein important dans le domaine de la construction, que l'on n'a pas connu depuis 40 ans.

Si la construction ou la réhabilitation de l'ancien est ralentie, c'est la population qui diminue et on assiste à son vieillissement. C'est une règle démographique. Les zones rurales n'ont jamais bénéficié de plan de développement de l'habitat, au contraire des villes (politique de la ville - ANRU) et c'est très regrettable en terme d'équilibre territorial.

Il faut progresser démographiquement pour asseoir tous nos services. Il faut accueillir de jeunes couples, l'avenir de nos écoles en dépend, surtout que la totalité de notre territoire communal est attractif.

Depuis longtemps, nos territoires ruraux sont fragiles, il faut impérativement inverser la tendance.

Cérémonie des Vœux

La cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 10 janvier à la salle des fêtes de la Fresnaye sur Chédouet.

Ce fut l'occasion pour André Trottet, maire de Villeneuve en Perseigne, de dresser le bilan de l'année écoulée. En période électorale la retenue s'impose, cependant le maire a évoqué quelques détails qui concernent l'ouverture prévue de la boulangerie, l'état d'avancement des travaux de la maison de santé, a dressé le bilan concernant l'utilisation du gymnase et a salué la reprise d'un dynamisme local comme le comité des fêtes et l'organisation du marché de Noël par les deux écoles de Villeneuve en Perseigne, qui a rencontré un vif succès. Cette cérémonie s'est achevée par la remise de la médaille communale à Alain Violet adjoint aux travaux à Villeneuve en Perseigne. Une reconnaissance largement méritée pour son investissement sur le terrain, sa connaissance du territoire communal, sa disponibilité. Le public a largement applaudi cette distinction. Merci Alain.





VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

André Trottet

Maire de Villeneuve en Perseigne

Maire délégué de La Fresnaye sur Chedouet - élu CUA



Xavier Monthulé
Adjoint
Maire délégué Roullée



Valérie Vincent
Adjointe
Maire déléguée
St Rigomer des Bois
élue CUA



Cyril Adam
Adjoint
Maire délégué
Lignières la Caille



Pascal Jouvin
Adjoint
Maire délégué
Chassé



Daniel Boittin
Maire délégué
Montigny



Martine Prodhomme
Adjointe
Villeneuve



Alain Violet
Adjoint
Travaux Villeneuve

**membres
du
conseil
municipal**



Brigitte Allais
Chassé



Liliane Anfray
La Fresnaye



Arnaud Belido
La Fresnaye



Didier Belloche
St Rigomer des Bois



Nadine Bisson
La Fresnaye



Christian Camus
St Rigomer des Bois



Carine Chable
Chassé



Guillaume Legault
St Rigomer des Bois



Quentin Lunel
Lignières la Caille



Vanessa Mainguy
La Fresnaye



Caroline Menard
Lignières la Caille



Pascale Patel
La Fresnaye



Geneviève Perrin
Roullée



Audrey Riolland
Lignières la Caille



Thomas Zoubicou
Roullée

LES 6 COMMISSIONS DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Travaux, Appels d'Offres

*Alain Violet
Pascal Jouvin*

Urbanisme, Environnement

*Christian Camus
Cyril Adam
Brigitte Allais*

Relation avec le Public Communication MSA

*Martine Prodhomme
Valérie Vincent - Audrey Riolland
Thomas Zoubicou*

Sports, Animations, Culture, Musée

*Arnaud Bellido
Guillaume Legault
Caroline Ménard*

Ressources Humaines, Affaires Sociales, Scolaires

*Xavier Monthulé
Pascale Patel*

Finances, Budget, Impôts

*André Trottet
Quentin Lunel*

Arrêt du Tribunal Administratif de Nantes du 19 juin 2026

Par une protestation enregistrée le 20 mars 2026, M. Dominique Anfray, demandait au Tribunal :

- 1) A titre principal, d'annuler les résultats du scrutin organisé le 15 mars 2026, en vue de l'élection des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Villeneuve-en-Perseigne.
- 2) De prononcer l'inéligibilité de Mme Valérie Vincent, en qualité de conseillère municipale de la commune de Villeneuve-en-Perseigne et en qualité de conseillère de la Communauté Urbaine d'Alençon.

La réponse à la requête de Mr Dominique Anfray a été apportée par l'arrêt du Tribunal Administratif de Nantes du 19 juin 2026 :

le recours de M. Anfray est rejetée.

MAISON DE SANTÉ

Les travaux de finition sont engagés pour une livraison dans le courant du mois de juin 2026.

Le docteur Cirla, *chirurgien-dentiste*, a commencé son activité le 1^{er} juin 2026.

Les *trois infirmiers et les docteurs* Mathis et Bankolé aménagent leur cabinet fin juin, pour un transfert d'activité au 1^{er} juillet 2026.

Mme Charlotte Noël, *ostéopathe*, devrait commencer le 1^{er} juillet 2026, elle fonctionnera avec Doctolib

M. Husson, *masseur-Kinésithérapeute*, devrait arriver vers le 15 septembre.



L'assemblée générale des maires ruraux de la Sarthe s'est tenue le 15 novembre 2025 à la salle des fêtes de La Fresnaye sur Chédouet. Une quarantaine de personnes étaient présentes. La thématique autour de la transition écologique a animé le débat. Contrairement aux idées reçues, elle se vit au quotidien en milieu rural. Différents exemples de réalisations ont été présentés par les Maires qui portent le projet :

- panneaux photovoltaïques qui alimentent les pompes à chaleur d'une maison de retraite.
- géothermie pour permettre le chauffage d'une salle des fêtes et d'un logement communal et de la mairie.

Sébastien Jallet, Préfet de la Sarthe a réaffirmé que l'Etat continuera d'accompagner les communes uniquement sur des projets d'autoconsommation et non sur des projets incluant la revente d'énergie. Cette journée fut un moment riche en échanges.



Contact des professionnels de santé :

Dr Cirla - dentiste 02 72 88 11 03

Dr Mathis - médecin 02 43 97 80 16

Dr Bankolé - médecin 02 43 97 80 68

Cabinet infirmiers 02 43 34 08 63

Mme Noël - ostéopathe 06 65 51 94 78

Rendez-vous possible sur Doctolib



France services
MAISON DES SERVICES PUBLICS
DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

L'équipe France Services est constituée de Mesdames Myriam Leclerc et Mandy Laisné. La prise de rendez-vous est nécessaire au 02 72 88 02 70.

Lundi: 10h – 13h

Mardi: 13h30 – 17h

Mercredi: 13h – 18h

Jeudi: 10h – 12h30 et 13h30 – 17h

Vendredi: 9h30 – 12h30 et 13h30 – 17h



Le Département facilite l'accès aux soins : tarifs négociés, offres variées, des conseillers à votre écoute...

Qu'est-ce que Sarthe Complémentaire santé ?

Chef de file de l'action sociale, le Département est garant des solidarités territoriales et humaines. Ainsi, en partenariat avec Actiom, association d'assurés, le Conseil départemental a décidé de proposer des contrats de complémentaires santé à prix négociés, accessibles à tous les Sarthois, et regroupés sous l'appellation Sarthe Complémentaire santé.

Qui peut en bénéficier ?

Il faut être un particulier et habiter le département (résidence principale ou secondaire) ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans le département.

Comment en bénéficier ?

- Par téléphone

Vous pouvez joindre un conseiller par téléphone, il répondra à toutes vos questions et pourra réaliser un rendez-vous à distance pour une demande de devis.

De 9h à 18h du lundi au vendredi au 02 43 54 79 79 (prix d'un appel local)

- Lors d'un rendez-vous

Vous avez la possibilité de rencontrer l'un des conseillers à Mamers. Vous devez réserver votre rendez-vous par téléphone au 02 43 54 79 79 (prix d'un appel local).



Vous utilisez YRIS pour vous connecter par France Connect ?

Sachez que cette voie de connexion disparaîtra le 1^{er} juillet 2026.

Carte Grise

La Préfecture ne gère plus les cartes grises. Inutile de leur envoyer des documents. Tout doit être fait sur internet.

Le seul site officiel est : ants.gouv.fr (France Titres). Nous vous déconseillons d'utiliser d'autres sites internet qui peuvent vous faire payer des frais supplémentaires.

Vous avez déménagé ou votre adresse a changé ? Pensez à faire la modification sur ants.gouv.fr (car en cas d'infraction, les amendes sont envoyées à l'adresse figurant sur la carte grise, et sont majorées en cas de non paiement).

Vente - Achat d'un véhicule

Il est fortement conseillé au vendeur de déclarer la cession de son véhicule sur ants.gouv.fr. Cette démarche lui donnera un code qu'il devra transmettre à l'acheteur afin que ce dernier puisse immatriculer plus facilement et rapidement son nouveau véhicule.

Si vous êtes à l'aise avec internet, vous pouvez utiliser « Simplimmat », l'application officielle de l'Etat pour simplifier les démarches administratives des particuliers qui revendent ou rachètent un véhicule d'occasion. Le vendeur et l'acheteur réalisent physiquement ensemble la déclaration de cession, la procédure est dématérialisée (il n'est pas nécessaire de remplir un CERFA papier). L'acheteur peut commander sa nouvelle carte grise dans la foulée et obtenir immédiatement son certificat provisoire d'immatriculation. L'application prend en charge uniquement les véhicules immatriculés au nouveau format (AA-123-AA) et les véhicules de type VP, TM, QM, CL, CYCL, CTTE, MTL, MTT1 ou MTT2. Il s'agit des Voitures particulières, Tricycles et Quadricycles, Cyclomoteurs à deux ou trois roues ainsi que des Motocyclettes. Le type de véhicule figure au champ J.1 visible au verso de votre carte grise (ex : J.1 VP pour véhicule particulier).



Pour continuer de pouvoir utiliser l'application « **Identité Numérique La Poste** » sur votre smartphone, la version minimale du système de votre téléphone doit être iOS 16 ou Android 12.

Pour continuer de pouvoir utiliser

l'application « **France Identité** » sur votre smartphone, la version minimale du système de votre téléphone doit être iOS (Apple) 16.6 ou Android 11.

« France Identité » vous permet de sauvegarder votre carte d'identité, votre permis de conduire et votre carte grise dans votre téléphone.

C'est également un moyen de se connecter via « France Connect » et « France Connect + ».



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

LOGEMENT AIDES À LA RÉNOVATION

Des permanences sont assurées à Ville-neuve par l'association INHARI, le 3^e lundi matin de chaque mois, à l'espace France Services.

Rendez-vous individuels gratuits et sans engagement. Conseils neutres.

Rdv au 02 61 67 18 75 ou au 02 72 88 02 70 ou sur inhari.fr

Plusieurs dispositifs d'accompagnement à la rénovation du logement sont en cours sur le territoire. Ils ont pour objectif d'améliorer durablement l'habitat, quelle que soit la thématique: rénovation énergétique, autonomie, dégradation, lutte contre la vacance et l'habitat indigne.

L'accompagnement des particuliers est assuré par l'association INHARI. Les conseillers orientent les demandeurs vers l'aide la plus adaptée. Seule l'association INHARI est missionnée par la CUA et aucun démarchage direct pour les travaux n'est réalisé auprès des habitants.



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

ATELIERS

Le 4 juin dernier s'est tenu un « café des démarches » à la médiathèque. De riches échanges à propos des démarches administratives et des aides possibles pour les réaliser ont eu lieu. Les participants ont pu découvrir les partenariats France Services et les facilitations aux démarches.

D'autres cafés seront organisés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos conseillers France Services !

Des ateliers en groupe « **Bienvenue à la Retraite** » destinés aux futurs ou récents retraités vont être mis en place l'année prochaine.

Renseignements et pré-inscription auprès de Mme Leclerc au 02 72 88 02 70.

Seniors : « restez mobiles »

Vous seriez intéressés par des séances (trois) de mise à jour de vos connaissances sur le code de la route et conseils sur la conduite ? Un projet est en cours, vous pouvez vous renseigner et vous pré-inscrire auprès de Mme Leclerc au 02 72 88 02 70.





Tous vos clubs organisent des rencontres entre adhérents tous les quinze jours pour jouer aux cartes ou autres et surtout échanger et rompre l'isolement et cultiver la solidarité.

Venez nous rejoindre... *Contact*

Présidentes de Secteur

Béatrice Delorme 06 01 08 80 31
Marie- Claude Bucharde 06 77 81 86 66

Président(es) de Clubs

La Fresnaye

Daniel Besnard 02 43 33 77 81

Blèves

Jean-Claude Filleul 02 43 97 80 17

Lignières

Claire Beuneche 06 26 81 30 39
Serge Bourget 06 18 45 96 66

Neufchâtel en Saôneis

Annick Guy 02 43 97 73 20

St Rigomer des Bois

Marie -Claude Bucharde 06 77 81 86 66

Agenda

19 juin : Chorale dans l'église St Georges à la Fresnaye à 20 heures

26 août : Journée découverte, Secteur du Saosnois – inscription auprès de vos présidents(es)

1^{er} septembre : Pique Nique à Lignières

18 septembre : Marche du Secteur au départ de Blèves

22 octobre : Concours de Belote à La Fresnaye

Perte d'autonomie

Les personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap ont besoin d'une assistance spécifique pour rester en sécurité à leur domicile. Parmi les solutions proposées, les dispositifs de téléassistance comme le bracelet alarme s'avèrent particulièrement adaptés.

En partenariat avec génération mouvement, un professionnel vous installe un bracelet dans les 48h sur Villeneuve en Perseigne.

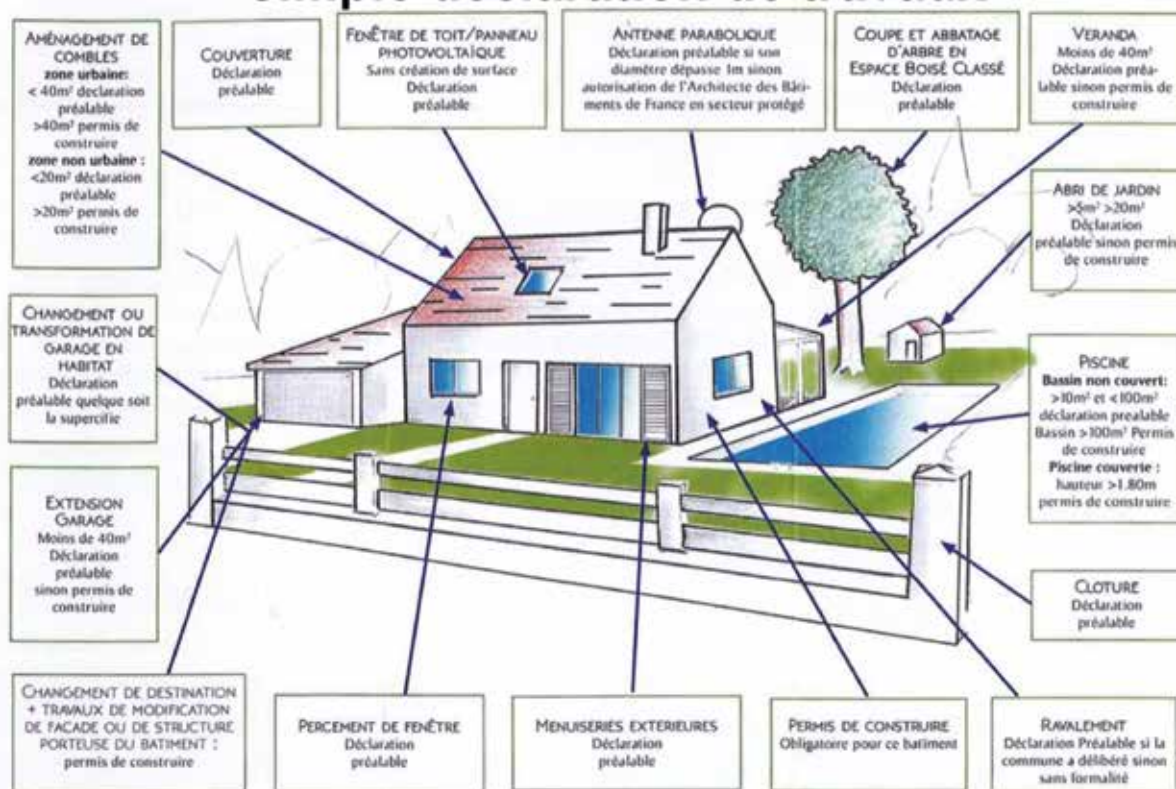
Si vous êtes intéressé, pour plus de renseignement : 06 12 57 66 77 ou 06 33 42

Benvenuti in Italia



30 adhérents de notre secteur sont partis pour un circuit au nord de l'Italie du lundi 11 mai au 18 mai 2026. Ils ont pu découvrir les lacs Majeur, de Come et de Garde, et visite de Vérone. Puis VENISE pendant 2 jours avec la traditionnelle promenade en Gondole et les Iles de la lagune. Retour par Milan et sa splendide cathédrale. Tous les participants sont rentrés fatigués mais très contents de leur voyage.

Permis de construire ou simple déclaration de travaux





L'ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil de loisirs se passe toujours aussi bien avec toujours une bonne fréquentation à chaque période d'ouverture. Nous sommes ouverts les mercredis en période scolaire et lors des vacances, sauf en août et à Noël. Pour cet été, nous prévoyons un séjour sport et nature à Pont d'Ouilly, du lundi 20 au vendredi 24 juillet.

Pour plus de renseignements sur l'accueil de loisirs, vous pouvez rencontrer Boris à la mairie le mardi ou le contacter par téléphone au 07 56101107 ou par mail : boris.gesbert@fresnaye-chedouet.fr.



Tennis de table

Cette nouvelle activité a débuté au cours de l'été dernier. Les cours sont dispensés le mercredi de 17h30 à 19h pour les enfants à partir de 7 ans et à partir de 20h30 pour les adultes. Vous êtes les bienvenus pour venir découvrir et pratiquer cette activité. Le matériel est mis à votre disposition, il est nécessaire d'avoir une paire de basket à semelle blanche réservée à cet usage. Pour tous renseignements : 06 48 34 50 49.



ECOLE PUBLIQUE

Projets à court terme

- Projet école du dehors : les élèves de TPS-PS-MS iront tous les jeudis matins faire classe à l'étang de la commune.

• Sport adapté : les élèves ont suivi des séances de sport adapté aux personnes en situation de handicap. Une rencontre avec les résidents du jardin d'Alexandre est prévue après les vacances de printemps pour découvrir d'autres facettes du sport adapté : boccia, course de fauteuil, volley avec le partage d'un goûter.

• La classe des CM1-CM2 a participé le mardi 24 mars à un webinaire portant sur l'éducation aux médias avec France-Inter et Astrapi dans le cadre de la semaine de la presse. Les élèves ont été initiés à comprendre ce qu'est une information et à débusquer les fake news lors d'un quizz interactif.

• Toute l'école se rendra au parc Terra Botanica le mardi 23 juin prochain pour la sortie scolaire. Chaque classe participera à un atelier sur place + visite libre du parc.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont désormais ouvertes. Les inscriptions se feront directement en mairie.

Informations auprès de l'école au 02 43 97 80 14 ou par mail à ce.0721030d@ac-nantes.fr

Marché de Noël

Le vendredi 5 décembre dernier, l'école Publique du massif de Perseigne et l'école privée Ste Jeanne d'Arc ont organisé ensemble un marché de Noël à la Fresnaye qui a connu un succès sans précédent. Les exposants de différentes professions (vendeurs de bijoux, confiseurs, coiffeurs ...) se sont installés dans la salle des fêtes. La chorale « Les Polysons », la restauration avec boissons chaudes (vin chaud...) et tartiflettes à emporter ou à savourer sur place les accompagnaient. Malheureusement, les caprices de la météo ont empêché d'admirer le tracteur illuminé et ont aussi privé les stands extérieurs du public.

Nous adressons un grand merci à tous les bénévoles pour leur travail et leur ténacité ainsi qu'au public pour sa participation importante en dépit de la météo.

Suite à ce succès, nous vous donnons rendez-vous pour le prochain marché de Noël vendredi 4 décembre 2026



Les rues de la Fresnaye étaient à peine assez larges ce vendredi 10 avril pour accueillir les enfants des écoles publique et privée, les enfants du jardin d'Alexandre ainsi que les petits fripons de la MAM. Petits et grands avaient revêtu leurs plus beaux déguisements, chacun avec une thématique différente.

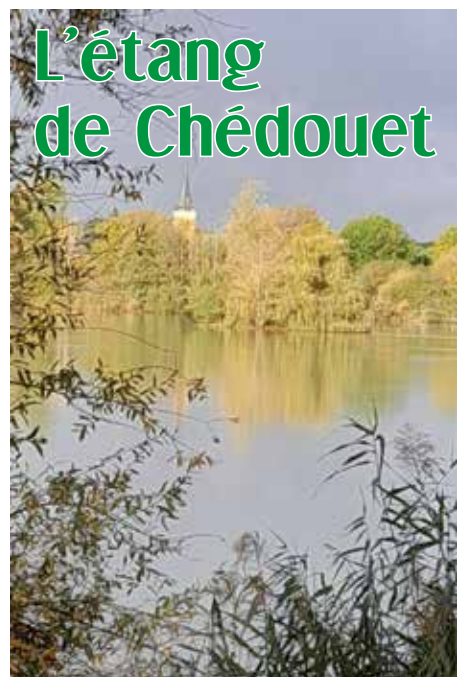
Après avoir défilé dans les rues du lotissement de la Vigne et du Pain Bénit, le cortège a rejoint le parking de la salle des fêtes pour y brûler Monsieur Carnaval.

Un lâcher de ballons et un goûter ont clôturé cette magnifique après-midi.

L'animation organisée par le comité des fêtes a remporté un vif succès.



Côté Nature



La nouvelle saison de pêche à l'étang du Chédouet est ouverte du 4 avril au 1^{er} novembre 2026. Les membres de l'association sont à votre disposition pour la vente des cartes annuelles au tarif de 55 euros tous les lundis de 10h30 à 12h au chalet de l'étang. Les cartes journalières au tarif de 5 euros sont disponibles auprès des commerçants de La Fresnaye.

L'association a décidé, cette année, de planter 4 fruitiers supplémentaires dans le verger en vue de remplacer à moyen terme d'anciens arbres.

Afin de préserver la faune et la flore de ce beau site, nous remercions par avance les promeneurs et les pêcheurs de bien vouloir respecter le règlement. Nous vous souhaitons d'agréables moments au bord de l'étang.

Améliorer la sécurité en Forêt de Perseigne

Un manque de visibilité existe au rond des Rocherets à l'intersection de la RD236 en provenance de La Fresnaye et la voie communale en provenance du Goulet. Les automobilistes venant du Goulet ont une vision très courte sur les véhicules venant de la Fresnaye sachant que la route du Goulet est une priorité à droite.

A la suite d'un rendez-vous sur le terrain avec MM. Hervé Daviau, responsable de l'unité territoriale ONF Sarthe- Mayenne, Valentin Guinebert du service des routes du Conseil Départemental de la Sarthe, André Trottet, maire de Villeneuve et

Maurice Renou, habitant du hameau du Goulet, il a été proposé :

- de faire couper un bandeau d'arbres de bordure par l'ONF
- d'enlever le talus sur une profondeur de quelques mètres par le département de la Sarthe
- de mettre un panneau d'intersection en provenance de La Fresnaye.

Ces travaux pourraient être exécutés avant la fin de l'année et permettre une nette amélioration de la visibilité sur ce carrefour, en engageant un budget de dépenses raisonnable.

TERRITOIRES ENGAGÉS pour la NATURE

Le point sur le dossier

Rappel du contexte

La commune de Villeneuve a postulé pour une reconnaissance de Territoire engagé pour la nature auprès de l'Agence nationale pour la biodiversité, régionalement basée à Rouen. Elle l'a obtenu fin décembre 2025 pour la période allant de 2026 à 2028.

Dans ce dossier, la commune s'est engagée à un certain nombre de réalisations basées sur 4 axes :

- 1 : Améliorer ses connaissances sur l'état de la biodiversité du territoire.
- 2 : Prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire.
- 3 : Gérer, préserver et restaurer les continuités écologiques et les milieux naturels.
- 4 : Démarches d'éducation citoyenne sur les sujets touchant à la biodiversité.

Les premières actions depuis fin mars.

- **Inventaire des chemins pédestres** (chapitre 3) à sélectionner en vue d'une éventuelle restauration. Une première réunion a eu lieu avec la fédération régionale des chasseurs qui nous a fourni un inventaire des chemins de l'ensemble des communes déléguées. Un premier repérage, sur le terrain, avec des conseillers municipaux, a eu lieu sur la commune déléguée de Roullée. Une première ébauche de circuits, avec plans, va être proposée.

- Animations :

Le dimanche 26 avril dernier, la matinée autour de l'observation des oiseaux du printemps, animée par David Lechat de Roullée a réuni près d'une cinquantaine d'habitants qui ont déambulé autour de Roullée.

Le samedi 6 juin, l'après midi a été consacrée à la découverte de la faille de Perseigne. C'est Philippe Gombert, géologue retraité, de La Fresnaye, qui a animé cette journée.

Reste à mettre en place un comité de pilotage qui aura la responsabilité de planifier les différentes actions prévues dans le TEN, de vérifier leurs faisabilités, notamment financières, de monter et suivre les dossiers qui ont été retenus.

PRÊT À VOUS METTRE AU COMPOSTAGE ?

La CUA dispose de plusieurs tailles de composteurs adaptées à votre foyer :

200 L 400 L 800 L

Le composteur et son bioseau sont distribués gratuitement à l'issue d'une réunion d'information.

Inscription à l'accueil du service déchets, par téléphone au 0 800 50 89 81 ou par mail : servicedechets@villeneuve.fr

UN DÉCHET ? UNE QUESTION ? 0 800 50 89 81

LA TRIBU 2025 DÉCHET

CUA Communauté de Villeneuve en Perseigne

SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC, missionné par la CUA informe les habitants de Villeneuve en Perseigne qu'une vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des installations est prévue très prochainement.

TAILLES DE HAIES INTERDITES

DU 16 MARS AU 15 AOÛT

A cheval à Villeneuve

l'aventure équestre pour
les enfants cet été



Centre équestre de la
Ménagerie

**Reservez
STAGE D'ETE**

REJOIGNEZ-NOUS
CET ETE POUR LES AVENTURES EQUESTRES

PROGRAMME

- ✓ COURS
- ✓ VOLTIGES
- ✓ BALADES
- ✓ EQUIFUN

Les places étant limitées pour garantir la qualité de l'enseignement et la sécurité de tous, il est fortement conseillé de réserver dès à présent.
Contact : 06 98 86 46 97 - Site internet : www.celamenagerie.com

À l'approche des vacances estivales, le Centre équestre de la Ménagerie, situé au cœur de la Forêt de Perseigne, annonce l'ouverture des inscriptions pour ses stages d'été. Un programme riche attend les jeunes cavaliers.

Idéalement niché dans le cadre verdoyant de Villeneuve-en-Perseigne, le Centre équestre de la Ménagerie se prépare à animer l'été des enfants et adolescents. L'établissement vient de lancer sa campagne d'inscriptions pour ses traditionnels stages d'été, une opportunité parfaite pour découvrir l'équitation ou approfondir sa pratique en pleine nature.

Un programme varié pour tous les niveaux que ce soit pour une première approche ou pour un perfectionnement technique, l'équipe de la Ménagerie a concocté un planning adapté à tous les profils. Les participants pourront s'initier ou progresser à travers diverses disciplines :

- des cours classiques adaptés au niveau de chacun.
- des séances de voltige, idéales pour développer l'équilibre et la confiance en soi.
- des balades oxygénantes au cœur de la Forêt de Perseigne.
- des sessions d'Equifun, pour progresser de manière ludique.

Le label « Bien-être Animal » au centre des priorités

Au-delà de l'apprentissage technique, le centre équestre mise sur des valeurs fortes. Labellisé École Française d'Équitation et Bien-être Animal, l'établissement garantit aux parents un encadrement professionnel de qualité et un respect absolu de la cavalerie. Ici, la passion du cheval rime avant tout avec respect de l'animal.



Centre Équestre de la Ménagerie

Esprit d'équipe et convivialité

Le Centre Équestre de la Ménagerie a réuni cavaliers, familles et amis lors de son concours interne, placé sous le signe du partage et de la sportivité.

À l'honneur, l'épreuve originale du «Ride & Run» a mis la complicité à l'épreuve: par équipes de deux, les participants devaient parcourir une boucle de 3 km en forêt, l'un à cheval et l'autre à pied ou à vélo. Du débutant au cavalier confirmé, chacun a donné le meilleur de soi-même sur les sentiers arborés.



La journée s'est clôturée dans les rires et la bonne humeur par une remise des prix et un goûter partagé. Une belle réussite qui illustre parfaitement les valeurs familiales et l'esprit d'entraide du club.

Ecurie Charly Fouré

A son compte en tant qu'entraîneur de chevaux de course dans la discipline du trot, il y a un peu plus de trois ans, Charly Fouré a choisi de s'installer définitivement à la Fresnaye. Après de nombreuses visites dans la région c'est ici qu'il a choisi de créer sa propre structure soutenu par sa conjointe. C'est au côté de Dylan son salarié que Charly travaille quotidiennement (du lundi au dimanche) les 15-20 chevaux à son effectif.

La structure

Après de nombreux plans, c'est un bâtiment construit par l'entreprise Levesque Charpente.

-8 boxes, 10 stabules, 3 stalles de préparation, 2 douches, 2 selleries, 2 pistes (une en sables de 850 mètres et une en terre de 750 mètres).

Une journée à l'écurie, c'est quoi ?

C'est vers 7h qu'ils nourrissent et font le tour de tous les chevaux un par un pour voir s'il n'y a pas d'anomalies (blessures, maladie).

Une fois la digestion faite, place au travail, chaque cheval a son propre matériel (bride, botinages, et autres artifices). Le travail fait en piste est différent pour chacun d'entre eux. Un cheval qui rentre du champ après des semaines de repos n'est pas le même qu'un cheval qui est prêt à courir. En rentrant de piste ils sont bien évidemment douchés entièrement avant de retourner dans leurs box. La matinée passée, le deuxième repas de la journée est servi. L'après-midi est consacrée à l'entretien et surtout aux soins (brossage, massage, soin de la moindre blessure...). Une fois terminée et le bâtiment propre place au dernier repas de la journée.

L'objectif ?

La semaine ne se termine pas le vendredi soir. Le week-end et notamment les dimanches sont les jours les plus importants car c'est là que tout le travail effectué en semaine doit porter ces fruits afin de se placer et pourquoi pas gagner !

Une journée aux courses ?

On peut être amené à courir partout en France, mais nous essayons de rester au plus proche de la région. Mais il est possible de partir une journée entière pour 3 minutes de course, qui peut

bien se passer en prenant une place ou la victoire comme être disqualifié dans le parcours. Une fois arrivés à l'hippodrome deux heures avant l'heure fatidique, tout va très vite. La déclaration, à fin de récupérer la plaque ou le tapis avec le numéro qui lui est attribué et de vérifier si tous les vaccins sont à jour (dans le cas contraire le cheval ne pourra pas participer à cette course). Une fois le cheval muni de son matériel, un heat est effectué pour l'échauffer et voir si tout est opérationnel.

L'heure de la course arrive, et le stress monte, les chevaux entrent en piste pour les derniers échauffements. Les 3 minutes de course peuvent être très longues, jusqu'à l'arrivée du poteau rien n'est fait.

Après avoir lavé le matériel et le cheval, c'est le retour à la Fresnaye. Bien évidemment, à son arrivée, le cheval retrouve son box propre et avec son repas bien mérité quelque soit le résultat.

Pour vraiment mieux comprendre ce métier avec plus de détails ou découvrir nos installations, n'hésitez à nous rendre visite au 6 route du gué St Vaast.

Contact: 06 83 11 62 69.





CHASSÉ

Ouverture Mairie déléguée
jeudi de 13h30 à 18h30
02 43 97 52 83
communede chasse@orange.fr
Permanence du maire délégué
Mardi de 14h00 à 15h15
ou sur RdV

SALLE COMMUNALE

salle	Eté	Hiver
Week-end		
résidents	80	95
hors commune	115	130
Journée (résidents)		
en semaine	40	40
samedi	15	15
Journée (hors commune)		
en semaine	60	60
samedi	20	20
barnum	Eté	Hiver
Week-end		
résidents	70	70
hors commune	110	110



Décès

Didier Leroy, le 24 mai

Comité des fêtes

Afin de dynamiser la vie locale et de favoriser les moments de convivialité entre les habitants, nous vous rappelons qu'un comité des fêtes, dénommé «Chassé en fête», a été créé au sein de notre commune en ce début d'année 2026. Ce comité a pour objectif principal d'organiser et de promouvoir des événements festifs tout au long de l'année: fêtes locales, animations saisonnières, manifestations culturelles, ainsi que des activités destinées aux petits comme aux grands.

Un bureau de bénévoles motivés :

- **Président** : M. Fabrice Roussel
- **Vice-président** : M. Guillaume Fontenelle
- **Trésorière** : Mme Cathy Jouvin
- **Trésorière adjointe** : Mme Coraline Roussel
- **Secrétaire** : Mme Carine Chable
- **Secrétaire adjointe** : Mme Florence Jourdain
- **Président d'honneur** : M. Pascal Jouvin

Le comité compte également plusieurs membres adhérents investis dans la vie associative. Le comité travaillera en collaboration avec la municipalité, les associations locales et les différents acteurs du territoire. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez rejoindre «Chassé en fête» en tant qu'adhérents. L'implication de chacun permet de faire vivre des moments de partage et de convivialité, essentiels à la dynamique de notre village.

Contact : Carine Chable - 0612 89 05 54

Voeux du Maire

Vendredi 9 janvier 2026, le maire délégué Pascal Jouvin a eu l'honneur de présenter ses vœux aux habitants des communes de Chassé et Montigny. Il était accompagné de M. Trottet, maire de Villeneuve, ainsi que de quelques conseillers municipaux. Ce moment marquait, pour les deux élus, le dernier rendez-vous de ce mandat. Comme chaque année, cette rencontre a permis de nombreux échanges, tout en respectant les règles électorales, car nous entrons dans la période des élections municipales. Sans aborder de nouveaux projets pour 2026, le maire délégué de Chassé a exprimé sa gratitude envers M. Trottet pour son soutien constant et sa présence à toutes les invitations lancées par les communes de Chassé et Montigny.

« En tant que maire délégué, je tiens également à remercier tous les habitants, qu'ils aient répondu ou non à l'invitation à cette soirée, et surtout, pour la confiance et le soutien qu'ils m'ont accordés tout au long de ce mandat ».

La soirée s'est conclue par un verre de l'amitié offert par la commune, renforçant ainsi les liens entre les élus et les habitants.

Vide greniers

De retour le dimanche 6 septembre

de 7h à 18h. Cet événement promet d'être une belle journée de partage et de convivialité. Le comité des fêtes impliqué dans l'organisation laisse présager de nombreuses animations et une ambiance chaleureuse. C'est une excellente occasion de dénicher ou vendre vos trésors tout en passant un bon moment. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sous un barnum. N'oubliez pas d'inviter vos amis et de partager l'information pour que le plus de monde possible participe. Pour ceux qui souhaitent s'inscrire ou poser des questions, vous pouvez contacter Carine Chable au 0612 8905 54 ou par mail : chasseenfete@hotmail.com. Nous espérons que cet événement soit aussi réussi que celui de 2025, grâce à vous.

Mairie

Depuis le 5 mars, les travaux d'agrandissement de la mairie de Chassé et Montigny avancent bien. Le chantier a démarré avec le désamiantage et la destruction des deux anciens cabanons. Au moment de la mise en page des clochers, les fondations sont déjà réalisées et la dalle coulée. La prochaine étape, qui consiste à poser les murs et la toiture a eu lieu dans la semaine du 11 mai. Ce sera effectivement très significatif et marquera un tournant dans la construction. L'objectif d'avoir une grande partie des travaux intérieurs terminés d'ici fin juin est encourageant et laisse présager un respect des délais pour l'achèvement total fin septembre. Il est essentiel de commencer à envisager l'aménagement des nouveaux espaces et l'accueil du public dans ces locaux, avec l'ouverture prévue pour le début du dernier semestre de 2026.

La pose des murs





Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Permanence Mairie déléguée

mairie de Chassé
jeudi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

mairie.montigny72@nordnet.fr

Départ pour «l'empire du milieu»

En ce début d'année 2026, trois pouliches de l'élevage «La Haize» à Montigny, ont pris la direction de l'Est pour y rejoindre la Chine

Irma de la Haize, gestante et ses deux filles, Olympia de la Haize et Pamela de la Haize, nées et élevées à la Haize par Guillaume et Bernard Teinturier vont désormais assurer la pérennité de la race Percheronne dans l'Empire du Milieu.

Le commerce de Percherons est en plein essor. Outre les trois pouliches parties en Asie, les éleveurs sarthois ont aussi envoyés deux pouliches en Roumanie, trois en Allemagne, deux en Pologne et un poulain en Sicile.



Photo : Alain Neveu

L'élevage Patout à nouveau au salon de l'agriculture

Depuis 1987, l'élevage Patout participe quasiment tous les ans au salon de l'agriculture de Paris avec une jument percheronne.

En 2026, c'est au tour de Prescillia Patout, habitante de Lignéres-la-Carelle de présenter Noblesse d'Atout, fille de Jétrière d'Atout (qui a participé elle-même au salon de l'agriculture en 2022) et de Toukléo d'Horjad.

Après avoir été classée première de sa catégorie 2 ans Petite Taille avec une note de 76 sur 100, Noblesse d'Atout a été sélectionnée pour sa présentation, sa robe, ses membres, ses aplombs, sa corpulence et son allure parmi les 70 pouliches de 2 ans présentées au championnat de France du Haras du Pin qui a eu lieu fin septembre 2025. Pour l'élevage d'Atout, cette participation, est « la reconnaissance » de 3 ans de travail, d'un suivi régulier des pieds de

la pouliche, d'une alimentation saine et d'un bon accouplement !

Pendant 10 jours, toute la famille, Prescillia, Matthias et leurs deux filles Lola et Manon, ont accompagné Noblesse à Paris, fiers de présenter leur pouliche qu'ils ont fait naître, élevée et longuement préparée pour cette manifestation. Au concours général agricole du salon de l'agriculture à Paris, Noblesse d'Atout s'est classée médaille de bronze, 1^{ère} des pouliches percheronnes des Pays de la Loire avec une note de 72 sur 100. De retour dans ses prairies de Lignéres-la-Carelle, Noblesse a bénéficié d'un repos bien mérité avant d'être mise à la reproduction en avril. Toute la famille a été ravie de passer une semaine à Paris, remplie de bons souvenirs et a été récompensée pour son travail.

L'élevage D'Atout, créé par Monique et Alain Patout de Montigny, vend également des chevaux en France, à l'étranger comme les éleveurs percherons de Villeneuve-en-Perseigne. Mais la grande fierté pour l'élevage d'Atout est que, malgré toutes ces années, ils ont su maintenir une qualité d'élevage de la race percheronne. Ce qui l'a sélectionné depuis de nombreuses années au salon de l'agriculture, et qui est toujours reconnu.

Depuis novembre dernier, Lola est devenue propriétaire de sa propre pouliche Pépité d'Atout, c'est peut-être le début d'une grande histoire....

Bravo à ces éleveurs qui on su par leur travail et leur sélection représenter notre commune dans les concours de modèles et allures, et au salon de l'agriculture, qui sont une référence au niveau de la race percheronne ...





LA FRESNAYE SUR CHEDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 17h45
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15

mairie@fresnayechedouet.fr

SALLE COMMUNALE

	Été	Hiver
Vin d'honneur		
résidents	50	50
hors commune	80	80
Week-end		
résidents	240	255
hors commune	415	430

ÉTAT CIVIL

Décès

Adolphe Leguennec, le 10 octobre 25
Martine Diébolt, le 1^{er} janvier
Thérèse Butet, le 26 janvier
Jeanine Châble, le 14 février
Raymond Besnard, le 6 mai
Claude Tessiau, le 14 juin

Mariages

Andréa Lemarchand
et Florian Deshayes, le 23 mai

VILLENEUVE EN PERSEIGNE
La Fresnaye sur Chedouet

FÊTE De LA SAINTE ANNE

18 ET 19 JUILLET

Organisée par le comité des fêtes

Informations aux
06.11.88.41.75
06.37.90.47.85

SAMEDI 18 Juillet

14h00 : Pétanque
Tous les participants
À la victoire
Se dé participation
Ouvrez lots à gagner

22h45 : Feu d'artifice
Animation avec
Thierry et Céline

DIMANCHE 19 Juillet

Vide grenier
À partir de 6h
Sans réservation
1,5 € le mètre

Panier garni
Trouvez le poids
et remportez le

Manège

Buvette et restauration

Thierry & Céline

Boulangerie

La boulangerie de La Fresnaye a rouvert ses portes le mardi 20 janvier dernier grâce à un partenariat avec une boulangerie d'Alençon. La boutique offre une variété de pains et de pâtisseries, complétée par des sandwiches et du snacking. Vous pouvez y trouver des spécialités marocaines (Bakewa- corne de gazelle- pain marocain à base de semoule) ainsi que d'appétissants « trompe l'œil »



Emily et Maelys sont à votre service du mardi au samedi : de 7h30 à 13h et de 16h à 18h et le dimanche de 7h30 à 13h.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 4 septembre 2026
de 17 à 19h. au gymnase





LIGNIERES LA CARELLE

GARDERIE

7h30 à 8h15 - 16h45 à 18h15

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 15h00 à 17h45

jeudi de 15h00 à 18h00

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

Entretien avec le maire délégué
sur RDV

Madame Leblond a fêté ses **101 ans**



Conseil consultatif

Le conseil consultatif de Lignières se réunira le **16 septembre** prochain à 18h30 dans la salle de la mairie. Les habitants souhaitant participer aux échanges et à la réflexion sur les projets de la commune de Lignières sont les bienvenus avec le plaisir de vous retrouver pour ce moment de dialogue.

Repas des têtes blanches

11 novembre 2026
salle polyvalente
de Lignières la Carelle

Départ à la retraite

Le 3 mars dernier, élus, parents d'élèves, anciens élèves et collègues se sont réunis à la mairie déléguée de Lignières la Carelle afin de fêter le départ de **Chantal Mabille**. Chantal a débuté sa carrière à l'école de Chassé en qualité de TUC (contrat) puis CES et a ensuite travaillé pour le SIVOS de Chassé/Montigny. Elle assurera la garderie des enfants de Lignières la Carelle jusqu'à sa retraite. En parallèle, elle effectue également des heures de ménage pour les locaux de la mairie et fait l'état des lieux de la salle polyvalente de sa commune.

Merci Chantal pour ton dévouement, ta disponibilité, ta bienveillance et pour ta souplesse d'adaptation pour les différents petits travaux que tu as effectués au cours de ta carrière. L'heure de la retraite a maintenant sonné, tu peux désormais penser à toi, ainsi qu'à ta petite famille pour passer de bons moments auprès des tiens et de tes amis. Une composition florale offerte par la municipalité a été remise à notre jeune retraitée, suivi d'un pot de l'amitié. Chantal a été remplacée par Madame Monique Pons qui assure la garde des enfants de Lignières la Carelle et effectue des heures de ménage pour la commune ; nous lui souhaitons la bienvenue !



Moment rarissime au domicile de Mme Leblond à l'occasion de son 101^e anniversaire, au printemps dernier, en présence de son fils, de M. Trottet maire de Villeneuve en Perseigne, de M. Lambert maire délégué de Lignières la Carelle et de M. Violet, adjoint à Villeneuve en Perseigne pour lui remettre des fleurs et du champagne. Ce rassemblement fut l'occasion de retracer sa vie bien remplie.

Née à Libourne en Gironde le 11 décembre 1924, elle y réside jusqu'à l'âge de 6 ans puis rejoint la ville du Mans suite à la mutation de son père. Mme Leblond se marie en 1952 puis suit géographiquement son époux gendarme, muté à différents endroits au cours de sa carrière. Elle sera enseignante dans le primaire dans de multiples écoles de l'Orne et de la Sarthe notamment celle du Buisson à St Rigomer des Bois.

L'heure de la retraite arrive en 1981. Mme Leblond occupe deux mandats en qualité d'adjointe au sein du conseil municipal de Lignières la Carelle et assume la présidence du SIVOS pour les écoles de Chassé et Lignières. Notre centenaire a, au cours de sa vie effectué de nombreux voyages. Elle aimait les sorties en famille et a consacré son temps libre à lire, passion qui l'occupe encore aujourd'hui. Mme Leblond vit à son domicile entouré de quelques aides à la personne.

Cette petite cérémonie s'est achevée par la remise de la médaille communale par André Trottet, moment particulièrement rempli d'émotion pour notre centenaire.

A l'heure où nous mettons sous presse ce numéro, nous apprenons le décès de Mme Leblond le 1^{er} juin dernier. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Salle des fêtes : le parquet fait peau neuve

Après avoir vu passer quelques générations de danseurs, de repas et de fêtes communales, le parquet de la salle des fêtes a bien mérité un petit rafraîchissement. C'est chose faite ! Les travaux de rénovation sont désormais terminés et la salle est prête pour de nouveaux moments conviviaux. Nous remercions l'entreprise Chauvin (menuisier à la Fresnaye sur Chédouet) ainsi que nos agents techniques pour la réalisation de ces travaux.





Ouverture Mairie déléguée
mercredi de 13h30 à 17h30
vendredi de 17h00 à 19h00
Permanence maire délégué
vendredi de 17h à 19h
02 43 97 83 67
06 08 04 07 97
mairie.roullée@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Week-end	Été	Hiver
résidents	170	185
hors commune	255	270

Gîte communal

Pour héberger vos invités près de la salle des fêtes...
Pour passer un week-end à la campagne...
Pour vous ressourcer pendant une semaine...

Capacité : 9 personnes

	1/05 au 30/09	1/10 au 30/04
1 nuit	180 euros	200 euros
week-end	250 euros	275 euros
semaine	350 euros	375 euros

Roullée
Tél. 02 43 97 83 67
e-mail : mairie.roullée@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aymeric d'Osten-Sacken, le 10 avril

Basile Gillet Giordano, le 19 avril

Décès

Alphonse Perdereau, le 19 mars



DIMANCHE 2 AOÛT 2026

ROULLÉE

salle des fêtes

barbecue ENTRE VOISINS

Promenade ornithologique à Roullée...

Monsieur Lechat, expert en ornithologie, demeurant à Roullée, avait donné rendez-vous aux habitants de Villeneuve, le dimanche 26 avril à Roullée pour une découverte de nos oiseaux. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, représentant ainsi toutes les communes déléguées. Quelques personnes hors Villeneuve se sont jointes au groupe.

Monsieur Lechat, avec son ouïe avertie, nous a parlé d'une quinzaine d'espèces d'oiseaux différentes, de leur histoire sur la migration, leur environnement, leur habitat et leur nourriture. Avec son livre sur les oiseaux, nous avons pu identifier les oiseaux que nous entendions : hypolaïs polyglotte, pie-grèche, moineau, hirondelle, etc. Il nous a également donné des conseils sur la fabrication d'un nichoir en fonction de l'espèce d'oiseau, de son installation en fonction du soleil, de la nécessité de le nettoyer une fois par an et de l'intérêt d'avoir des nichoirs dans notre écosystème.

La météo clémente a rendu l'expérience encore plus agréable.



PAUSE MOTEUR...

Un rassemblement de voitures anciennes a fait une halte picnic à Roullée le vendredi 1^{er} mai. Une occasion pour les nostalgiques de retrouver leur jeunesse...





Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée

mardi de 15h à 18h

vendredi 15h à 18h

Permanence des élus

mardi de 17 à 18h ou sur Rdv

02 33 26 94 55

mairie.saintrigomer@orange.fr

www.saintrigomerdesbois.fr

SALLES COMMUNALES

La Charmille	Été	Hiver
Journée		
résidents	165	165
hors commune	240	240
Week-end		
résidents	285	300
hors commune	415	430
Le Buisson	Été	Hiver
Week-end		
résidents	80	95
hors commune	115	130



Décès

Jean Brunet, le 4 janvier.



Comité des FÊTES

Soirée Loto

Pour sa deuxième édition, la soirée Loto du 28 février a fait salle comble. Annick Dutertre animait le jeu et les bénévoles proposaient une buvette, des casse croûtes, des crêpes et des gâteaux. C'était une soirée entièrement réussie. Aussi, devant ce succès, le comité des fêtes a d'ores et déjà prévu le prochain loto le 30 janvier 2027.



Soirée dansante

Samedi 7 novembre, à la salle de la Charmille de Saint Rigomer. Nous diffuserons des affiches et des flyers dans les commerces pour vous préciser le menu le moment venu avec les coordonnées pour vous inscrire.

Samedi 21 mars, le club Générations Mouvement de St Rigomer avait donné rendez-vous à ses adhérents, en ce premier jour de printemps, pour une opération de ramassage des déchets abandonnés le long des 25 kms de voies communales et forestières. Une vingtaine de volontaires motivés étaient présents aux premières heures de la journée, sous le soleil et une petite fraîcheur agréable. Dispersés par petites équipes aux quatre coins de la commune, ils ont consacré la matinée à traquer les sacs plastiques, canettes, emballages divers et autres ustensiles périmés sur les bernes et au fond des fossés.

Une trentaine de kilos d'ordures et un canapé hors d'âge ont été collectés. Le verre de l'amitié offert par le club et le couscous amoureusement préparé par Myriam ont récompensé, à la salle du Buisson, les dévoués éboueurs d'un jour.

Pique Nique et Rando

Dimanche 28 juin,

rendez-vous à 9h30

au local technique pour une marche en forêt d'environ 6 km pour les plus courageux et rendez-vous à 12h au local technique où le Comité des Fêtes vous offrira l'apéritif. Vous pourrez vous installer avec votre pique-nique et profiter du barbecue. Les jeux de pétanques, molkky et autres sont les bienvenus! Venez nombreux partager ce moment de convivialité

Vide grenier

Dimanche 23 août sur le parking et autour de la salle de la Charmille à Saint Rigomer des Bois. Les exposants peuvent venir dès 6h pour s'installer. Le comité des Fêtes offrira un café à chacun des exposants. Une buvette et des casse croûtes/frites permettront à chacun de

se restaurer.

Devant le succès de l'année dernière, le Comité des Fêtes renouvelle l'exposition de voitures anciennes et le club des Mini Verts de Damigny proposera des baptêmes de mini moto pour les enfants.

Croisons les doigts pour que le soleil soit au rendez-vous!



Saint Rigomer remonte le temps

Depuis 2019, l'association le Lys sous l'Erable anime Saint Rigomer des bois en faisant découvrir le XVIIIème siècle et en particulier la Nouvelle-France (actuel Québec) à travers l'Histoire vivante.



En premier lieu lors des Journées du Patrimoine, le lavoir et l'église retournèrent en ce siècle pendant qu'une randonnée expérimentale était également suivie par soldats et villageois. Puis un camp fut monté tout en poursuivant les marches expérimentales pour les JEP.



Également, depuis 2024, Saint Rigomer des bois accueille le plus grand rassemblement de France de reconstitution historique sur la Nouvelle-France avec des reconstituteurs venus des quatre coins du pays mais également de Belgique et du Royaume-Uni.

Ces deux événements ont permis aux villageois de découvrir la diversité de la société de Nouvelle-France allant des soldats aux premières nations et des civils à nos adversaires de toujours : l'armée britannique.

Enfin, l'association et ses partenaires ont pu tourner un documentaire en octobre dont nous vous proposons le visionnage en flashant le QR code.



Nous tenons à remercier tous nos partenaires et en particulier la mairie déléguée de Saint Rigomer des bois et la mairie de Villeneuve en Perseigne pour nous permettre de vous faire découvrir notre passion pour l'Histoire vivante et faire découvrir au milieu de la reconstitution historique nos beaux villages et notre belle forêt.

Crédits photos: Angélique Mattioco - <https://www.facebook.com/angelina.mattioco>

LES AMIS DE GASTON FLOQUET

Une entreprise inhabituelle est en cours dans notre association. Madame Pessey-Lux, autrefois conservatrice du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, favorisa la donation de Gaston Floquet à la communauté urbaine d'Alençon. En mémoire de notre artiste, qu'elle a bien connu, elle s'investit à nos côtés pour faire inscrire la maison du Tertre dans un catalogue national sous le label Maison des Illustres. Il s'agit pour cela de rendre la maison plus intéressante et plus facile à visiter. Si nous réussissons, nous pouvons espérer avoir davantage de visiteurs au Tertre. Un gros travail se poursuit en même temps dans la maison pour classer les archives qui s'y trouvent. Cette fois, c'est monsieur Foucher, directeur des archives d'Alençon qu'il nous faut remercier pour son aide. Photos, contrats d'embauche, articles de journaux, courriers, etc. doivent pouvoir être acces-

sibles à tout moment. C'est ce à quoi nous nous employons.

Comme chaque année, nous proposons deux expositions au Tertre : dans la grange, une facette du travail de Floquet, Cherchez la Femme ! et dans la galerie, une exposition-vente de Maia Bild et Martine Besombes, l'une avec des impressions sur tissu, l'autre avec de la gravure sur bois imprimée.

Une autre exposition Floquet se tiendra à la SCOMAM (ancien bâtiment industriel devenu pôle de culture et d'art) à Laval sur le thème du bestiaire à l'invitation de l'association Création naïve et singulière en Mayenne du mardi 23 juin au 16 juillet.

À l'heure où nous écrivons, la fête des voisins est encore en projet pour le 30 mai. L'association invite les habitants de Saint-Rigomer à venir partager un pique-nique à midi dans la prairie du Tertre. Il y aura une

Travail de Maia Bild et de Martine Desombes



bourse d'échange d'objets laids, une visite libre de la maison... et de la bonne humeur. Venez nombreux ! Seule consigne : créer un moment convivial et joyeux !

L'histoire au lavoir

Un moment fort de la tournée "Anime ton Patrimoine".

L'association «On se Bouge» a fait revivre la mémoire des lavandières au cœur du patrimoine local

Le dimanche 31 août 2025, le lavoir communal de Saint-Rigomer-des-Bois a accueilli l'une des étapes de la tournée théâtrale Le Lavoir, portée par l'atelier théâtre On se Bouge et encadrée par Hubert Jégat, metteur en scène de Créatures compagnie.

Cette représentation, inscrite dans le programme "Anime ton Patrimoine" du département de la Sarthe, a rassemblé un public nombreux venu applaudir les comédiennes et comédiens amateurs du territoire.

Sous la charpente en bois du lavoir, dans ce décor naturel chargé d'histoire, les 19 interprètes – 14 femmes et 5 hommes – ont redonné vie aux lavandières d'autrefois, entre rires, confidences et solidarité. La pièce d'Hélène Prévot et Dominique Durvin, mêlant scènes réalistes, chœurs collectifs et lectures de lettres de poilus, a su toucher le public par sa justesse et sa sensibilité. Le jeu des acteurs, formés et accompagnés tout au long de l'année, a témoigné du sérieux et de la passion avec lesquels l'association «On se Bouge» mène ses projets. Cette tournée d'été, qui a traversé huit communes du Nord Sarthe – de Fyé à Champfleur en passant par Ancinnes, Sougé-le-Ganelon, Oisseau-le-Petit, Saint-Rémy-de-Sillé, Conlie et Saint-Rigomer-des-Bois – a connu un grand succès populaire : 15 représentations, près de 1 000 spectateurs et un taux de remplissage exceptionnel sur l'ensemble des dates.

Elle s'est conclue en beauté au théâtre à l'italienne de Mamers, dans le cadre du festival Mamers en Scène, où la troupe a reçu le Prix du public.

Au-delà du succès artistique, cette aventure a renforcé les liens entre les participants, les habitants et les communes partenaires. Elle illustre la vitalité culturelle du territoire et la capacité des bénévoles à faire vivre le patrimoine local à travers des projets ambitieux et fédérateurs.

L'association «On se Bouge» poursuivra son activité en 2025-2026 avec une nouvelle aventure théâtrale. Les répétitions se déroulent au Centre culturel d'Ancinnes, à partir du 4 novembre. N'hésitez pas à rejoindre la troupe !



Les Garand de la mémoire

Manifestations 2026

Venez partager un véritable voyage dans l'Histoire aux côtés des passionnés de Garand de la Mémoire et découvrez, tout au long de l'année 2026, des manifestations immersives mêlant devoir de mémoire, reconstitutions historiques, véhicules d'époque et hommages aux héros de la Libération.



Mai 2026, Camp Gerhardt - 8-10 mai

L'association Remenber Normandy 44 organise pour la première fois le Camp Gerhardt à Vierville-sur-Mer du 8 au 10 mai 2026.

Cet événement de reconstitution historique sur le Débarquement propose des démonstrations militaires, concerts historiques, expositions de véhicules d'époque et animations familiales gratuites.

Situé entre le camping Omaha Beach et le musée D-Day Omaha, ce camp immersif plonge le public dans la vie des soldats de 1944 pour célébrer le 82^e anniversaire du Débarquement en Normandie.

Juin 2026, Village d'Omaha (5-7 juin)

Du vendredi 5 au dimanche 7 juin, Vierville-sur-Mer accueillera le traditionnel Village d'Omaha. Comme chaque année, cet événement commémoratif et festif du D-Day transforme le site en grand camp de reconstitution : on y retrouve des soldats et civils en uniforme d'époque, des défilés de véhicules historiques, des parachutages, un bal de la liberté et une marche aux flambeaux en soirée, ponctuée chaque jour d'un feu d'artifice

spectaculaire. La manifestation (ouverte à tous et gratuite) offre ainsi un moment de partage et de mémoire dans une ambiance familiale et internationale, en célébrant le 82^e anniversaire du débarquement de Normandie.

Juillet 2026, Opération Cobra

24 et 25 juillet

Une manifestation historique consacrée à l'offensive américaine lancée en Normandie à partir du 25 juillet 1944. Cette opération militaire, menée par la First United States Army du général Omar Bradley, permit de percer les lignes allemandes dans le secteur de Saint-Lô et d'accélérer la libération de la France. Durant ce week-end de commémoration, plusieurs animations plongeront le public dans l'ambiance de l'été 1944 avec des camps militaires, des véhicules d'époque, des reconstitutions historiques et des présentations consacrées à l'avancée des troupes alliées après le Débarquement. Les visiteurs pourront échanger avec les passionnés de mémoire, découvrir du matériel historique et assister à différents temps forts commémoratifs.

L'événement mettra également à l'honneur les soldats américains engagés dans cette percée décisive de Normandie, à travers des cérémonies de mémoire et des hommages aux combattants ayant participé à la libération du territoire. Cette manifestation permettra de rappeler l'importance stratégique de l'Opération Cobra dans la bataille de Normandie et dans la victoire alliée de 1944.

Août 2026, 1^{er}-2 août

82^e anniversaire de la 2^e DB – Le dimanche 2 août 2026 à 9h30 aura lieu à Saint-Martin-de-Varreville (50) la cérémonie commémorative du 82^e anniversaire du débarquement de la 2^e Division Blindée (Maréchal Leclerc) en Normandie. Organisée par la mairie locale, cette commémoration honorera les anciens combattants autour du monument de la 2^e DB, en présence de la population (messe religieuse à 11h15, etc.).

9-13 août

Colonne de la Liberté (Mayet – Écouché) – (reconstitution itinérante de la 2^e DB) parcourra en août 2026 son itinéraire historique en Normandie. Elle partira de Mayet et aboutira à Écouché, où se tiendra une cérémonie commémorative le jeudi 13 août 2026.

14-16 août

Camp de Longny-les-Villages – Le week-end du 14-15 août 2026 à Longny-au-Perche (Orne) sera consacré à la commémoration de la Libération locale. La mairie et l'association Culture, Art et Patrimoine proposent des reconstitutions d'un camp américain avec maquettes et véhicules d'époque durant ces deux jours. Les festivités incluent dépôts de gerbes, messe commémorative et expositions, dans le cadre d'hommages aux résistants et libérateurs de Longny.

22-23 août

Camp « Sévigny fête sa libération » – La petite commune de Sévigny (Orne) organise un événement local de reconstitution historique sous le thème « Sévigny fête sa libération ». On y attend des campements et des démonstrations.

Septembre 2026, 5-6 septembre

Inauguration de la borne 2^e DB à Saint-Rigomer-des-Bois – inauguration d'une borne de la 2^e DB et camp de reconstitution historique. Ballade en véhicule d'époque. Venez vous changer les idées et faire un bond dans le passé.

19-20 septembre

Journées du Patrimoine à Alençon – Les Journées européennes du patrimoine 2026 (19 et 20 septembre) seront l'occasion d'ouvrir au public la Délégation Militaire Départementale (DMD) de l'Orne à Alençon, avec une reconstitution historique sur le site. Le programme détaillé 2026 n'a pas été publié, mais une ouverture de la cour de la DMD est traditionnelle durant le patrimoine ; cet événement figure dans le planning interne de l'association.

Chaque manifestation sera l'occasion pour l'association Garand de la Mémoire de participer activement aux commémorations et animations historiques, aux côtés des collectivités locales et musées partenaires.





8 MAI
1945

Commémorations

Un devoir de mémoire toujours très respecté

Vous êtes nombreux tous les ans, dans nos communes à venir honorer nos anciens combattants. Une affluence réconfortante et importante en cette période où les guerres secouent les peuples de plus en plus près de chez nous.

à La Fresnaye

Départ de la mairie en direction du monument aux morts où attendait une quarantaine de personnes. S'en est suivi le dépôt de la gerbe par le maire accompagné de quelques jeunes enfants du village et de la lecture du discours du ministre de la défense.

Un vin d'honneur à la salle des associations a clôturé cette cérémonie.

à Chassé



À l'occasion de la célébration du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, une cérémonie officielle d'hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale s'est tenue le vendredi 8 mai devant le monument aux morts de la commune de Chassé. Les habitants de Chassé et de Montigny, bien que légèrement moins nombreux cette année, se sont rassemblés autour du monument pour commémorer cet anniversaire. Le maire délégué de Chassé a donné lecture du discours du ministre de la Défense, avant de déposer une gerbe au pied du monument, accompagné du maire délégué de Montigny et de deux enfants, symboles de la transmission de la mémoire des soldats morts pour la France. Cette cérémonie a été suivie d'une minute de silence, avant l'hymne national, qui a résonné en hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

À l'issue de cette cérémonie, tous les participants ont été conviés à un vin d'honneur à la salle de l'amitié de Chassé



à Roullée

La commune et les parents ont à cœur de cultiver ce devoir de mémoire chez nos jeunes habitants.



à St Rigomer

Le 8 mai dernier, une trentaine de personnes se sont retrouvées pour honorer le devoir de mémoire. La commémoration a débuté au cimetière, avec un moment de recueillement empreint d'émotion devant la tombe des résistants massacrés. Le rassemblement s'est poursuivi au monument aux morts pour la cérémonie officielle: dépôt de gerbe, appel aux morts, Marseillaise et lecture de la lettre du ministre. Après ces moments solennels, un vin d'honneur a été chaleureusement offert par le conseil municipal, suivi d'un excellent repas préparé par l'Entracte. Grâce à l'implication de tous, la journée a été une vraie réussite et tout le monde est reparti absolument enchanté !



à Lignières

Le 19 mars dernier, habitants, anciens combattants, porte drapeaux et élus de Villeneuve se sont réunis devant le Monument aux Morts de

Lignières la Carelle pour commémorer le cessez le feu du 19 mars 1962 en Algérie.

La cérémonie a été précédée d'une messe en l'église de Lignières pour rendre hommage à l'ensemble des victimes civiles et militaires.

Cette commémoration s'est terminée par un vin d'honneur et un repas à la salle polyvalente dans un moment convivial et chaleureux. Nous remercions l'équipe paroissiale, les organisateurs et l'ensemble des personnes présentes pour leur fidélité à ce devoir de mémoire.

